

PLAN DE PASSAGE/BASCULEMENT AU RVSM AFI (SWITCH – OVER PLAN) T -24 ToS T+24

PLAN DE PASSAGE/BASCULEMENT AU RVSM AFI

SOMMAIRE

L'Equipe de travail du RVSM AFI a fourni de la matière d'orientation/guide pour les Plans de passage/basculement des Etats pour qu'ils puissent s'en référer et les adapter à leurs propres besoins locaux. L'évaluation de la version finale des dangers fonctionnels AFI, comme acceptée par la Sixième réunion de l'Equipe de travail, a été considérée comme une matière d'orientation/guide en compilant le Plan de passage/basculement.

Le document de passage/basculement satisfait les dangers majeurs de passage identifiés résultant de l'examen du danger fonctionnel de passage qui aura besoin d'être pris en considération afin d'accomplir un passage/basculement réussi et sûr du CVSM au RVSM au moment du passage/basculement.

Le Plan de passage/basculement s'adresse seulement à la période de passage/basculement et ne concerne pas la durée comme indiqué dans le plan d'action requis pour mettre en œuvre le RVSM. Les démarches pour mettre en œuvre le RVSM devraient être considérées comme un calendrier de l'Equipe de travail du RVSM qui est issu périodiquement par l'Equipe de travail et logé avec ARPO.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé que les Etats:

- Révisent le plan de passage/basculement, et le compare à leur propre plan détaillé de passage/basculement et incorporent tous amendements requis.
- Mettent en action tous besoins additionnels tels que publiés périodiquement par ARPO approprié aux plans de passage/basculement des Etats.

ARPO
ICAO ESAF
NAIROBI, KENYA

PLAN DE PASSAGE/BASCULEMENT AU RVSM AFI

1. INTRODUCTION

- 1.1 L'Equipe de travail du RVSM AFI a fourni un plan de passage/basculement aux Etats pour l'adapter à leur propres besoins locaux. Les principaux soucis de la Communauté de l'Aviation ont été évoqués dans le Plan de passage/basculement AFI. Ce document devrait être consulté par les Etats/FIR pour développer un plan qui s'adaptera à leurs ACC. Ceci voudra en effet dire qu'il y a un besoin de plus de détails pour des actions individuelles à l'intérieur de chaque FIR.
- 1.2 Le Cas de sécurité, avec une référence spéciale au CRA et TLS, aurait dû être présenté, et des assurances données que le niveau de sécurité dans la préparation des Etats comme présenté dans les NSP est suffisant pour la tâche.
- 1.3 Le processus culminera au passage/basculement du CVSM au RVSM au Temps de passage/basculement(ToS), qui demandera une attention spécifique pour assurer un changement effectif sûr avec un minimum de perturbation dans le courant du trafic aérien. Au ToS l'ensemble de l'espace aérien sera dans une phase de transition pour les contrôleurs et équipages jusqu'à ce qu'il soit rapporté/transmis que tous les aéronefs sont établis à leur niveau de vol RVSM FLAS requis.
- 1.4 ARMA et ASECNA (via WACAF) serviront de points focaux de contact pendant la période de passage/basculement. Il sera demandé à l'ASECNA de communiquer à ARMA tous opérations/événements significatifs relatifs au passage/basculement dans la zone d'opérations ASECNA.

2. ACTIONS AVANT LE TEMPS DE PASSAGE/BASCULEMENT AU RVSM AFI (ToS) c.à.d. à T-24

- 2.1 Le rapport sur la préparation de la mise en œuvre du RVSM AFI continuera à travers la période de passage/basculement avec les rapports transmis à ARMA par les Gestionnaires du Programme national.

2.2 Espace aérien

Il est essentiel d'avoir une configuration d'espace aérien stable pendant la période de passage/basculement du CVSM au RVSM. La stabilité de l'espace aérien exigera aussi une coopération maximum de la part des organisations militaires.

2.3 Plan de vol

Le plan de vol sera continuellement vérifié pendant la période de passage/basculement pour détecter les irrégularités y compris les situations RVSM incorrectes dans le plan de vol et le niveau de vol dans le plan de vol ATC déposé ne correspondant pas au FLAS.

Dans la période de passage/basculement on continuera d'avoir un contact accru entre les exploitants d'aéronefs et l'ATS; la vue d'ensemble dans le traitement du plan de vol et l'approbation requis pour rentrer dans un espace aérien RVSM seront renforcés. Des avertissements seront émis à l'encontre des aéronefs non-approuvés RVSM qui voudraient maladroitement pénétrer dans l'espace aérien RVSM AFL.

Les exploitants d'aéronefs et l'ATS devraient noter que la soumission de RPL exigera une attention et une séparation spécifiques. Les exploitants des aéronefs approuvés RVSM devront indiquer l'état d'approbation en insérant la lettre W dans la Case 10 du plan de vol OACI (FPL OACI), sans tenir compte du Niveau de vol demandé (RFL). A partir du 25 août 2008, l'ATS pourrait invalider un plan de vol qui n'est pas conforme aux exigences RVSM au ToS.

2.4 Coordination Civil/Militaire

Les exercices militaires devraient être suspendus pendant la période de passage/basculement conformément au FHA. S'ils devraient avoir lieu ils devraient être coordonnés avec le plus grand soin.

2.5 Communications au sol

Pendant la période de passage/basculement, des moyens redondants de communication au sol doivent être disponibles et prêts à être utilisés immédiatement et doivent être appuyés par un personnel technique compétent.

2.6 Lettres d'Accord/de Procédure (LoA/LoP)

Les Etats/FIR/ACC s'assureront que l'actuel LoA/LoP est facilement accessible pour les besoins de référence pendant la période de passage/basculement. Les points suivants devraient être soigneusement et continuellement révisés au regard de:

- FLAS pour compatibilité avec le RVSM
- Statut RVSM de l'aéronef sur le plan de vol et s'il y a un doute, vérifier l'information avec ARMA.

3. CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

- 3.1 Pendant la période de passage/basculement les exploitants devraient être sensibilisés aussi bien sur les exigences du plan de vol que sur l'exigence d'approbation RVSM de l'exploitant/l'aéronef pour opérer à l'intérieur de l'espace aérien RVSM AFI.

4. PASSAGE/BASCULEMENT(25 septembre 2008) ToS

4.1 Passage/basculement

L'activité première de la période de passage/basculement sera le passage/basculement du CVSM au RVSM.

- Les vols non-approuvés RVSM en cours dans la période immédiatement avant le passage/basculement peuvent être ajustés à leurs nouveaux niveaux au-dessous de FL290.
- Les exploitants doivent aménager des besoins de carburant d'urgence si nécessaire.
- Au ToS, les aéronefs seront assignés à leurs nouveaux niveaux de vol.
- Les opérations au-dessus du FL410 ne seront pas permises pendant un interval spécifié durant la période de passage/basculement par un aéronef non-approuvé RVSM.

4.2 Chronométrage du changement

L'Equipe de travail du RVSM AFI a conduit une analyse de trafic pour déterminer une période tranquille et stable, qui a confirmé que le passage/basculement à 0001 HRS (TUC) le 25 septembre 2008 est convenable.

4.3 Aéronef en vol à l'heure du passage/basculement

Les séquences des évènements au moment de passage/basculement seront:

- Avertissement de passage/basculement du CVSM au RVSM par toutes les stations au sol.
- Mise en œuvre du passage/basculement du CVSM au RVSM par tous les aéronefs approuvés RVSM et l'exclusion de tous les aéronefs non-approuvés RVSM. Les aéronefs d'Etat seront gérés en conséquence.
- Une vérification en cours du statut d'approbation exploitant/aéronef.
- Vigilance accrue pour toutes irrégularités devant être communiquées à ARMA.

Inévitablement, il y aura une population mixte de trafic aérien en train d'être gérée à l'heure du passage/basculement. Cependant, des préparations pour limiter le nombre d'aéronefs non RVSM devraient être accrues avant le passage/basculement.

Des diffusions répétées à l'endroit du passage/basculement sur le point d'être conduit seront faites en direction des en vol commençant 45 minutes avant le passage/basculement. La phraséologie à diffuser comme exemple est:

“A toutes les stations, à toutes les stations, (*identification de l'ACC*) Diffusion de Contrôle, opérations RVSM commence à heure 0001 HRS 25 septembre 2008.”

4.4 Gestion du courant de trafic

Les ACC devraient appliquer la gestion du courant de trafic pendant la période du passage/basculement si nécessaire.

4.5 Niveaux de programmation du personnel à l'heure du passage/basculement

- L'attention sera focalisée en majorité sur le personnel de l'ACC avec un besoin de personnel de secours, de techniciens et en particulier un support de logiciel comme reflété dans le FHA.
- Des briefs/briefings compréhensifs seront organisés par les superviseurs de tout le personnel opérationnel pendant le ToS.
- La gestion de l'ACC devra suspendre la formation opérationnelle pendant la période du passage/basculement.

4.6 les phénomènes atmosphériques pendant la période de passage/basculement

Tout phénomène atmosphérique adverse, vent de sable ou activité volcanique sera immédiatement rapporté à ARMA pendant la période de passage/basculement porter assistance avec le plan d'urgence.

4.7 Plan d'urgence

Des plans d'urgence sont déjà en place pour l'opération normale des ACC. Le Manuel ATC RVSM fournit quelques orientations/guides sur les procédures d'urgence en cas de dégradation des équipements d'aéronef associés au maintien de la hauteur ou l'occurrence de phénomènes atmosphériques, qui affectent directement la capacité des l'aéronefs à maintenir leur niveaux de vol assignés. Les ACC devraient, par conséquent, réviser leurs plans d'urgence avant le passage/basculement et les tenir prêts à être utilisés pendant la période de passage/basculement pour faire face à toute éventualité. Plusieurs conditions de défaillance doivent être envisagées.

4.8 Identification des dangers et leurs résolutions

Les Plans nationaux de sécurité devront satisfaire les exigences du FHA AFI Appendice E.2 (Période de passage/basculement au RVSM AFI) et Appendice F.2 (exigences de sécurité alloués pour la période de passage/basculement au RVSM AFI).

5. **PHASE APRES MISE EN OEUVRE PASSAGE/BASCULEMENT – 25 septembre 2008 PLUS 24 HEURES**

Vingt quatre heures après l'introduction du RVSM, il sera demandé à chaque FIR de fournir un rapport à ARMA. La FIR expérimentant des problèmes ou prévoyant des problèmes fera un rapport de sorte à suggérer une action curative. Le rapport inclura aussi tout écart important de hauteur, des turbulences de sillage et tout autre incident relevé se rapportant à la mise en œuvre du RVSM.

6. **CONCLUSION**

- 6.1 L'Equipe de travail du RVSM AFI a adopté ce SWOP comme un guide pour son application/publication par tous les Etats AFI.
- 6.2 Les Gestionnaires du Programme national doivent agir sur tous besoins additionnels tels que périodiquement publiés par l'ARPO approprié aux plans de passage/basculement des Etats.
- 6.3 Le passage/basculement du CVSM au RVSM aura besoin d'activité ultérieure à l'intérieur des Etats avec des orientations ultérieures et des directions fournies aux ACC par les Autorités de l'Aviation civile. Les exploitants d'aéronef auront aussi besoin de noter le cas des plans de vol et les aspects opérationnels du passage/basculement.

L'EQUIPE DE REPONSE RAPIDE DU RVSM AFI

L'Equipe de réponse rapide du RVSM AFI est décrite comme suit:

ARMA

Situation South Africa, Johannesburg Air Traffic Control Centre; Central Airspace Management Unit; ARMA. Les contacts de la position ci-dessus sont:

ARPO, ARMA, ATNS; IATA

Tél No.: +27 11 928 6506

Fax: +27 11 928 6420

E-mail: Afirma@atns.co.za

SAT Phones: les détails de contact seront disponibles quand les NPM seront notifiés.

Rapports des FIR à ARMA

Accra, Addis Ababa, Asmara, Beira, Cape Town, Dar es Salaam, Entebbe, Gaborone, Harare, Johannesburg, Johannesburg océanique, Khartoum, Kano, Le Caire, Lilongwe, Luanda, Lusaka, Maurice, Mogadishu, Nairobi, Roberts FIR, Seychelles et Windhoek.

SIEGE DE L'ASECNA

Situation – Sénégal; le siège de l'ASECNA (pour les services techniques situés à l'aéroport international Dakar Yoff près de la station terrestre). Les contacts de la position ci-dessus sont:

OACI Bureau Afrique occidentale et centrale, Expert ATM, ASECNA, IATA

Tél No: +221 33820 7546

Fax: +221 33820 7546

Courrier-électronique: rvsm.switchover@asecna.org

SAT phones: les détails de contact seront disponibles quand les NPM seront notifiés.

Téléphones mobiles: disponibles quand les NPM seront notifiés

Rapports des FIR à l'ASECNA

Alger, Antananarivo, Brazzaville, Dakar, Kinshasa, N'djamena, Niamey et Tripoli.

PLAN DE PASSAGE/BASCULEMENT AU RVSM: (Compte à rebours).

NO.	IDENTIFICATION DES TACHES	DUREE	DEBUT	FIN
1.	Signer le texte pour nommer les personnes en charge des activités de passage/basculement dans la FIR.	1 jour	mardi 5/6/08	mardi 5/6/08
2.	Etablir la liste des personnes clefs et l'afficher au ACC.			
3.	Conduire l'opération de vérifications du centre par fax, courrier électronique (e-mail) et l'échange des messages par RSFTA avec le Point de contact de l'Equipe de travail de Réponse rapide (ARMA et ASECNA) au centre approprié et les ACC adjacents et militaires.	14 jours	lundi 09/6/08	dimanche 22/6/08
4.	Préparer et publier un AIC demandant la mention du statut de RVSM sur tous les plans de vol avec effet à partir du 25 août 2008; publié à la date AIRAC du 3 juillet 2008.	11 jours	lundi 23/6/08	jeudi 03/7/08
5.	Conduire l'opération de vérifications du centre par fax, courrier électronique (e-mail) et l'échange des messages par RSFTA avec le Point de contact de l'Equipe de travail de Réponse rapide (ARMA et ASECNA) au centre approprié et les ACC adjacents et militaires si nécessaire.	3 jours	mardi 08/7/08	jeudi 10/7/08
6.	Simuler l'exercice de passage/basculement. Le test des ACC dans les changements du logiciel pour l'adapter au RVSM est en place et est fonctionnel.	3 jours	mardi 15/7/08	jeudi 17/7/08
7.	Préparer et publier le Supplément d'AIP suspendant les opérations au-dessus du FL410 des aéronefs non-RVSM pour deux (2) heures avant et après ToS ; et publié à la date AIRAC du 31 juillet 2008.	7 jours	jeudi 24/7/08	jeudi 31/7/08
8.	Préparer et publier un Supplément d'AIP interdisant les aéronefs non-RVSM d'évoluer dans l'espace aérien RVSM (FL 290 et FL410) à partir 24 septembre 2008 à 22h01 TUC; et publié à la date AIRAC du 31 juillet 2008.			

NO.	IDENTIFICATION DES TACHES	DUREE	DEBUT	FIN
9.	Préparer et publier le Supplément d'AIP suspendant l'utilisation des niveaux de vol RVSM FL 310, 350 et 390 côté EST le 25 septembre 2008 pour deux (2) heures après ToS. Inclure le diagramme du système d'allocation de niveau de vol(FLAS) 2008 à partir de la date de mise en oeuvre du RVSM. Publication de suppléments d'AIP à la DATE AIRAC du 31 Juillet 2008.			
10.	Mettre à jour et signer toutes les lettres d'accord/procédure en intégrant les besoins du RVSM avec effet le 25 septembre 2008.	56 jours	jeudi 31/07/08	jeudi 25/9/08
11.	Organiser une campagne de sensibilisation en faveur des militaires.	10 jours	mardi 26/8/08	vendredi 12/9/08
12.	S'assurer qu'il n'y aura pas de modification majeure des équipements ATS pendant le mois de septembre 2008	23 jours	lundi 08/9/08	mardi 30/9/08
13.	Préparer et publier un NOTAM déclencheur deux (2) semaines avant ToS notifiant la mise en oeuvre du RVSM et les procédures à appliquer.	2 jours	mardi 9/9/2008	mercredi 10/9/08
14.	S'assurer que les documents officiels, c.à.d. NSP, SWOP, FLAS, etc...sont disponibles dans toutes les structures concernées.	7 jours	lundi 22/9/08	dimanche 28/9/08
15.	Envoyer un fax/Email à l'ASECNA et ARMA avec copie à l'OACI confirmant que les ACC sont prêts pour le passage/basculement au RVSM(activité du NPM)	1 jour	lundi 22/9/08	lundi 22/9/08
16.	Activer l'Equipe de mise en oeuvre de l'ACC en accordance avec le plan développé pour l'Equipe.			
17.	Fournir la situation quotidienne des conditions d'exploitation des exigences de l'équipement.			
18.	Ajuster l'équipe des ACC pour fournir du personnel de réserve.			
19.	S'assurer que les personnels de météorologie sont disponibles en cas d'urgence due à une météorologie défavorable.	7 jours	lundi 22/9/08	dimanche 28/9/08
20.	Rafraichir le personnel opérationnel sur son devoir dans la mise en oeuvre du RVSM .	7 jours	lundi 22/9/08	dimanche 28/9/08

NO.	IDENTIFICATION DES TACHES	DUREE	DEBUT	FIN
21.	Collationner systématiquement tous niveaux de vol échangés en conversations entre contrôleurs, ou contrôleur- pilote.		mardi 23/9/08	Continu
22.	242201 -250201 TUC, suspendre les opérations au-dessus du FL410 pour les aéronefs non-RVSM.	1 jour	jeudi 25/09/08	jeudi 25/09/08
23.	242201 TUC: Exclure les aéronefs non-RVSM de l'espace aérien RVSM.			
24.	242315 TUC: les contrôleurs transmettent à tous les aéronefs: "Attention à tous les aéronefs x2, les opérations RVSM débuteront à 0001 TUC"(Répéter ceci à 2330; 2345 & 2355).			
25.	A 0001 TUC commencer l'allocation des niveaux de vol RVSM aux aéronefs excepté FL310, 350, et 390.			
26.	0001-0200 TUC: Suspendre usage vers l'EST des niveaux de vol RVSM FL 310, 350, et 390.			
27.	0001-0200 TUC: Allouer seulement les niveaux de vol RVSM FL 290, 330, 370, et 410 aux vols en direction de l'EST.			
28.	A 0201 TUC: Commencer à allouer, sans exception les niveaux de vol RVSM en accord avec FLAS.			
29.	Appliquer 2000ft de séparation en cas d'urgence et maintenir l'usage des NIVEAUX DE VOL RVSM.			
